

**MAISON D'INTERVENTION VIVRE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

**MAISON D'INTERVENTION VIVRE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État des résultats	5
État de l'évolution des actifs nets	6
Bilan	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
MAISON D'INTERVENTION VIVRE

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme MAISON D'INTERVENTION VIVRE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*Marc Beaulieu CPA inc.*

Boucherville, le 25 mai 2020

---

<sup>1</sup> Par Marc Beaulieu, CPA auditeur, CA

**MAISON D'INTERVENTION VIVRE****ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
CISSS de la Montérégie (PSOC)	408 506 \$	371 558 \$
Subvention CLE	3 087	---
Aide financière des élus	2 450	3 900
Contributions des stagiaires	22 987	24 070
Activités de financement	8 250	14 550
Dons	41 937	25 684
Suivi post-programme	7 589	11 924
Repas communautaire	5 739	5 258
Revenus d'intérêts	1 378	1 312
	<b>501 923</b>	<b>458 256</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	399 786	353 359
Frais d'administration	6 434	6 205
Télécommunications	2 178	2 105
Abonnement et cotisations	1 238	1 144
Publicité et frais de représentation	893	283
Honoraires professionnels	4 427	4 312
Formation	6 357	1 312
Frais de déplacements	721	431
Fournitures pour les programmes	13 791	14 426
Entretien et réparation des locaux	5 589	5 995
Loyer	19 200	19 100
Assurances	4 384	3 425
Électricité	6 369	5 404
Contribution à Maison Hébergement Vivre (note 6)	53 600	---
Célébration 40 ans	---	5 409
Soutien aux stagiaires	2 149	3 018
Frais d'activités de financement	1 918	2 841
Intérêts et frais bancaires	490	209
Mobilier et équipement	1 443	---
Amortissement des immobilisations	888	338
Mauvaises créances	3 656	1 947
	<b>535 511</b>	<b>431 263</b>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(33 588) \$</b>	<b>26 993 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

**MAISON D'INTERVENTION VIVRE**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>Investis en immo- bilisation</b>	<b>Non affectés</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
<b>Solde au début</b>	1 351 \$	112 939 \$	114 290 \$	87 297 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(888)	(32 700)	(33 588)	26 993
Acquisition de l'exercice	13 223	(13 223)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>13 686 \$</b>	<b>67 016 \$</b>	<b>80 702 \$</b>	<b>114 290 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MAISON D'INTERVENTION VIVRE

BILAN

AU 31 MARS 2020

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	83 505 \$	132 600 \$
Placements temporaire	2 345	2 322
Débiteurs (note 3)	15 868	12 425
Frais payés d'avance	400	371
	102 118	147 718
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	13 686	1 351
	115 804 \$	149 069 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	35 102 \$	34 779 \$
<b>Actifs nets</b>		
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	13 686	1 351
<b>NON AFFECTÉS</b>	67 016	112 939
	80 702	114 290
	115 804 \$	149 069 \$

Au nom du conseil d'administration,

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**MAISON D'INTERVENTION VIVRE****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(33 588) \$	26 993 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	888	338
	(32 700)	27 331
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(3 149)	(3 426)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(35 849)</b>	<b>23 905</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Encaissement de placements	(23)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 223)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(13 246)</b>	<b>-</b>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(49 095)</b>	<b>23 905</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>132 600</b>	<b>108 695</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>83 505 \$</b>	<b>132 600 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est un organisme sans but lucratif qui offre des services d'intervention à des personnes souffrant de dépression nerveuse et dont la santé mentale se détériore.

L'organisme est classé comme un organisme de bienfaisance enregistré au terme de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu à la condition que soient respectées certaines exigences relatives aux sorties de fonds.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Comptabilisation des produits**

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

#### *Contributions des stagiaires*

Les contributions des stagiaires sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### *Repas communautaire*

Les repas communautaire sont comptabilisés lorsqu'ils sont servis.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Comptabilisation des produits (suite)

#### *Comptabilisation des promesses de dons*

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 %

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs nets et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

**MAISON D'INTERVENTION VIVRE****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2020****3. DÉBITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Compte clients	8 536 \$	8 313 \$
TPS et TVQ à recevoir	2 109	1 422
Autres débiteurs	5 223	2 690
	<u>15 868 \$</u>	<u>12 425 \$</u>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier et équipement	69 312 \$	67 136 \$	2 176 \$	1 351 \$
Améliorations locatives	27 359	15 849	11 510	-
	<u>96 671 \$</u>	<u>82 985 \$</u>	<u>13 686 \$</u>	<u>1 351 \$</u>

**5. CRÉDITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs et frais courus	4 897 \$	4 609 \$
Salaires, vacances et avantages sociaux à payer	30 205	30 170
	<u>35 102 \$</u>	<u>34 779 \$</u>

**6. CONTRIBUTIONS À MAISON D'HÉBERGEMENT VIVRE**

Une contribution de 53 600 \$ a été affectée à Maison d'hébergement Vivre en tant qu'apport lié aux immobilisations corporelles.

**MAISON D'INTERVENTION VIVRE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

---

**7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Maison d'Intervention Vivre et Maison d'Hébergement Vivre sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration.

Maison d'Intervention Vivre loue des locaux de Maison d'Hébergement Vivre, pour l'exercice la charge de loyer s'élève à 19 200 \$ (19 100 \$ en 2019).

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des affaires et sont inscrites à la valeur d'échange.

**8. DONNÉES FINANCIÈRES DE L'ORGANISME APPARENTÉ**

**MAISON D'HÉBERGEMENT VIVRE**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Résultats</b>		
Produits	28 178 \$	22 153 \$
Charges	26 164 \$	20 048 \$
<b>Bilan</b>		
Actif	215 488 \$	156 274 \$
Passif	186 748 \$	129 548 \$
Actifs nets	28 740 \$	26 726 \$
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	11 313 \$	9 037 \$
Activités de financement	55 553 \$	27 118 \$
Activités d'investissement	(63 476) \$	(41 999) \$

Les états financiers de la Maison d'Hébergement Vivre sont audités et préparés par notre firme comptable.

**9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2020	2019
Débiteurs	(3 443) \$	(4 839) \$
Frais payés d'avance	(29)	424
Créditeurs	323	989
	<u>(3 149) \$</u>	<u>(3 426) \$</u>

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes et subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à certaines de ses clients dans le cours normal de ses activités.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.